

Réaction du Maire



Selon l'article paru dans la Dépêche du 06 Janvier dernier, il est indiqué « 40 colis distribués aux plus de 70 ans à Aulus » « sur 100 habitants ».

Donner cette vision du village est d'autant plus désolant que 285 personnes sont présentes à Aulus de façon permanente et qu'il existe sur la commune 80 emplois pourvus aussi par des habitants de la vallée.

Je réagis donc en donnant un aperçu de ce que sont la population et l'emploi à Aulus, sachant que, comme dans toutes les communes touristiques et thermales, un grand écart existe entre les périodes hiver et été.

La période hivernale connaît aussi, des variations de population avec les résidences secondaires et la présence ou pas de neige, avec des pics atteignant 500 résidents.

L'été le pic de 1250 habitants est atteint.

La répartition des 285 habitants minimum (+ 10% depuis 2008) est la suivante :

156 résidents au village + 130 au centre d'accueil de la ville de Toulouse. Rappelons que 4500 à 5000 petits Toulousains se succèdent

toute l'année à Aulus pour des séjours de une à trois semaines.

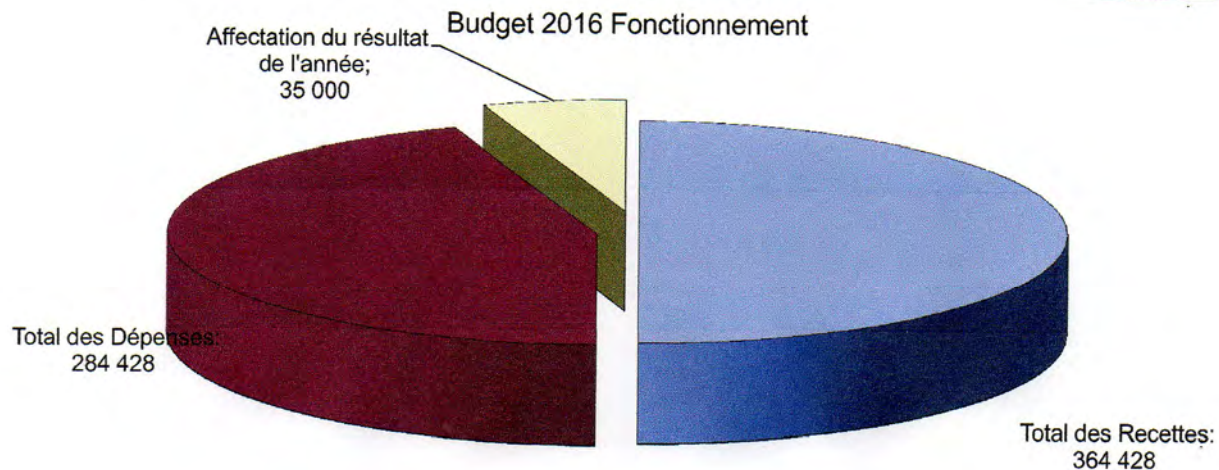
- 40 habitants ont dépassé 70 ans, soit 14% (et non 40%).
- 120 jeunes scolaires sont inscrits de la maternelle à l'université (élèves des classes transplantées de la ville de Toulouse compris) dont 30 Aulusiens : Soit 42% de la population.

Les 80 emplois à temps complet et partiel (ils étaient 61 en 2008) dont la répartition est la suivante :

- 22 dans l'hôtellerie, la restauration, le camping municipal (3) et le tourisme.
- 5 dans les commerces.
- 11 au Centre thermal.
- 25 au Centre d'accueil de la ville de Toulouse.
- 5 sur des activités sportives (Trail, Equitation, Accrobranches).
- 5 à la mairie (agence postale, secrétariat, médiathèque, personnel technique,).
- 1 artisan.
- 3 emplois liés aux « services à la personne ».
- 3 agriculteurs-éleveurs.

Le Maire Michel VEYSSIERE.



BUDGET

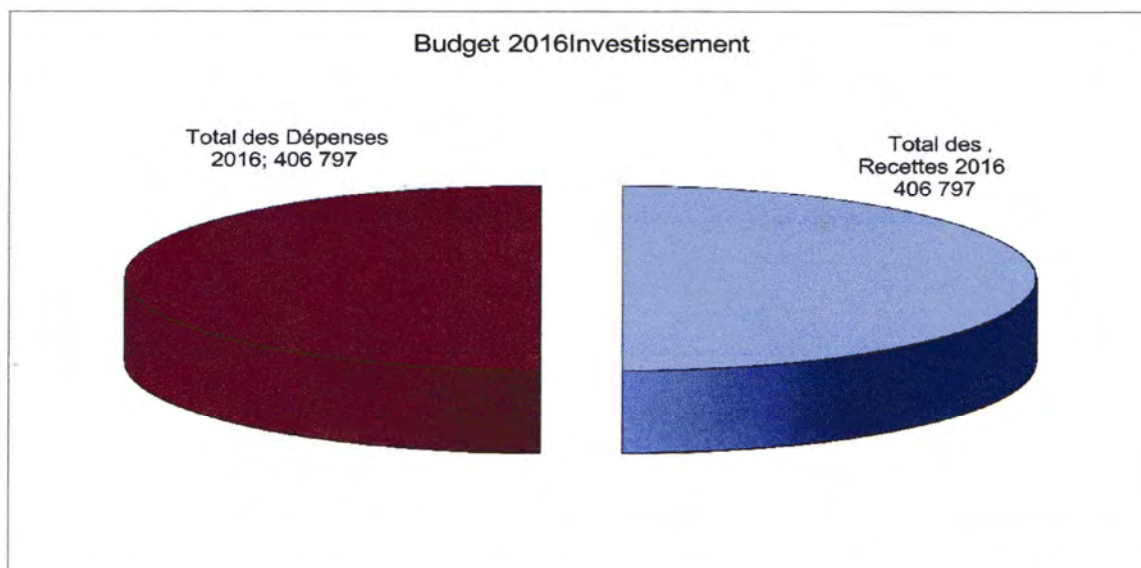
impôts	113 838
Dotations (Etat et Collectivités)	140 070
Autres produits (Igic, loyers et agence postale)	70 806
Total des Recettes 2016	324 714

Salaires	108 254
Charges générales (Téléph EDF Eau réparations matériels)	98 416
Autres (Associations, Ecole, transport, Indemnité Elus)	59 547
Intérêts d'emprunt	23 497
Total des Dépenses 2015	289 714

Affectation du résultat de l'année	35 000
------------------------------------	--------

Commentaires
Décision du Conseil municipal : Impôt communal 0% (2016=2015) (hors l'augmentation des bases décidée par l'Etat soit +1%)

Régie Camping	2015	2016
Recettes	127 251	134 000
Résultat	20 197	28 100
Investissement	9 269	15 000

BUDGET (SUITE)

Subventions prévisionnelles et à recevoir	131 536
Emprunt long terme	143 412
Résultat de fonctionnement 2015	81 613
Résultat de fonctionnement prévisionnel 2016	35 000
Divers Remb FCTVA	21 667
Total des Recettes 2014	413 228

Remboursement Emprunt	50 655
Solde année précédente	87 913
Investissement hors TVA	238 467
TVA récupérable	36 193
Total des Dépenses 2014	413 228

Cette année les principales dépenses d'investissement envisagées concernent, la création d'un cheminement piétonnier entre les ponts des Thermes et du midi, l'éclairage public à l'entrée du village, la réfection de la salle du conseil municipal, la rénovation de la Médiathèque, la création d'un local incendie notamment.

Ces projets inclus dans le Budget 2016 ont pu être lancés en 2015

Commentaires:

Ces dépenses prévisionnelles sont assurées par 32% de subventions 35% d'emprunt, 5% de remb tva et 28% d'autofinancement.

LUGE DE GUZET : QUI DOIT PAYER LES MALFAÇONS ?

Le texte ci-dessous a été rédigé et signé le 21/04/2016 par la délégation d'Aulus à la Communauté de communes (Michel Veyssière, Maire, et Marcel Galin 1^{er} Adjoint) et transmis au Président de la Communauté ainsi qu'aux 7 autres Maires du canton.

10 juin 2016

Le Maire d'Aulus les Bains

à

Aux conseillers municipaux d'Aulus-Les-Bains
Aux élus de la Communauté de Communes

« En vue de l'assemblée communautaire du 14/06/2016 et faisant suite au compte rendu de l'assemblée du 12/04/2016 ainsi qu'au courriel du Président Servat daté du 28/04/2016, répondant à mon courrier du 21/04/2016 concernant la communication faite le 12 avril 2016 en « Questions diverses » à 20 heures 20 sur la luge de Guzet, trouvez ci-dessous la position de la délégation d'Aulus rédigée le 08/06/2016 :

A deux reprises ces derniers mois des communications orales ont été faites en assemblées communautaires, sur le lourd dossier technique et financier de la « luge de Guzet ».

En tout état de cause la délégation d'Aulus demande une nouvelle fois que soit engagée avec l'aide de Juristes compétents en matière de marchés publics, une action visant à faire la clarté et déterminer les responsabilités sur les malfaçons, fautes techniques, erreurs de conception, conséquences de la non livraison de la luge, et à faire valoir auprès des coupables et de leurs compagnies d'assurances les droits et compensations financières auxquelles la Collectivité publique peut prétendre.

Une « fuite en avant » onéreuse, ne ferait qu'aggraver les risques financiers pour la Collectivité publique, sans garantie de résultat, et dédouaner la Société constructrice ainsi que le maître d'œuvre du projet de toutes responsabilités.

L'importance des problèmes soulevés, leur impact financier, le besoin des délégué(e)s non membres du bureau de la communauté, de se préparer au débat et éventuellement aux prises de décisions en connaissance de cause, méritent inscription à l'ordre du jour et remise de documents avant la séance.

Rappelons l'importance du financement public de ce dossier et son incidence quant aux impôts locaux.

- Il s'agit d'un investissement parmi les plus importants de ces 10 dernières années à la station de Guzet : **un million d'euros (1.000.000) selon le plan de financement officiel initial pour la luge seule, montant inclus dans un total de un million sept cent quatre-vingt mille euros (1.780.000) pour l'ensemble des installations.**
- A ces montants se rajoutent les coûts non communiqués de la réparation de l'affaissement des tunnels subi en 2011 et des travaux en régie effectués sur le site par les « brigades vertes ».

La luge n'étant pas mise en service (ce qui était prévu en juin 2011) aucune recette n'est perçue c'est donc le contribuable local depuis 5 ans qui supporte intégralement le remboursement des emprunts.

Luge de Guzet (suite)

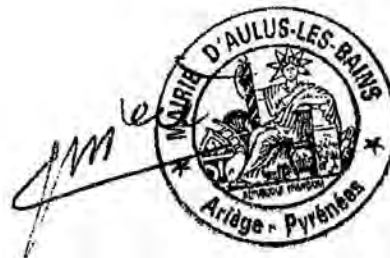
Quelles informations ont été fournies lors des « Questions diverses », telles que je les ai personnellement entendues et comprises :

- Lors des « Questions diverses » le Président avança lors d'une nouvelle assemblée où compte rendu fut fait d'une rencontre avec les services juridiques de l'Etat sur cette question de la luge, que l'on pourrait financer cette réparation pour être tranquille dans la perspective de la nouvelle Communauté du Couserans, en utilisant les 400.000 € attendus de la vente d'appartements de Guzet.
- Enfin, lors de l'assemblée communautaire du 12 avril dernier aux « Questions diverses » Cyril Jacob rappela ce que nous savions déjà sur les conseils donnés par l'Etat, et suite aux explications complémentaires d'Alain Servat, une confusion s'est installée, confirmée par le compte-rendu transmis aux délégués : confusion en termes de « marchés », si j'ai bien compris, entre celui pour une réparation de la luge et celui pour une adaptation des remontées mécaniques existantes à la remontée des luges.



Le Maire

Michel VEYSSIERE



Réunion publique : Sam 16 Juillet à 18 H

Une assemblée publique est prévue pour informer la population, sur les dossiers en cours, concernant la maison d'animation du camping, la gestion d'accrobranche, et sur l'hydro-électricité.

Cette réunion publique est prévue le :

Samedi 16 Juillet 2016 à 18H à la Salle de l'école.

CHORALES A L'EGLISE

Le 15 Juillet à l'Eglise d'Aulus : à 21 H, deux chorales se produiront :

- Les « Mountagnaires » et « Que Canto ».





DETTES D'IGIC A LA COMMUNE

Rappel : Pour les années 2006 à 2013 la Société IGIC gestionnaire de la centrale hydroélectrique a cumulé 492117 € de dettes à la commune étant donné qu'elle n'a pas appliqué la convention initiale de 1989.

La Direction des Finances Publiques et la Justice ont décidé, par mesure conservatoire, de bloquer cette somme en l'attente d'une décision définitive.

D'autre part va être lancé auprès d'IGIC l'appel de sa dette pour les années 2014 / 2015.

LACHER DE BOUQUETINS



Extraits des « actus du PNR » :

Le vendredi 10 juin 2016 a eu lieu le 7ème lâcher de Bouquetins ibériques dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

Le rendez-vous avait été donné au public au lieu-dit Coumebière sur la Commune d'Aulus-les-Bains à 18h.

Ces 4 animaux viennent renforcer les effectifs des 11 animaux déjà lâchés le 26 avril dernier sur le site de Coumebière. D'autres lâchers devraient avoir lieu cette année toujours à Coumebière renforçant ainsi la population présente dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et confortant la dynamique des naissances observées cette année 2016 ! Près de 70 animaux y sont aujourd'hui présents, dont 7 nés sur place en 2015 et 2016.

Vivez ou revivez le lâcher sur la chaîne Youtube « Bouquetin Pyrénées » : <https://youtu.be/Nj0H2kZ1wIk>

LIEU DE MÉMOIRE A L'ECOLE



L'association « Mémoire et histoire vivante d'Aulus-les-Bains » est en cours de constitution, présidée par Estelle Galin-Harris. Son siège social est fixé à la mairie d'Aulus les Bains.

L'objet de cette association est d'aménager, gérer et développer le lieu de mémoire, mettre en valeur la mobilisation anti fasciste de la vallée, la solidarité montagnarde et le combat de la résistance ; ouvrir une réflexion sur la mémoire et ses enjeux, développer des activités sportives et culturelles sur ce thème, perpétuer les valeurs humanistes, pointer la politique et les actions anti sémites et raciales de Pétain dans le cadre de la collaboration d'état. Perpétuer le souvenir des juifs astreints à résidence à Aulus-les-Bains, et rendre hommage à toutes celles et ceux qui leur sont venus en aide. Informer, éduquer tous les publics, plus particulièrement les jeunes et se prémunir de toute résurgence du racisme, de l'anti sémitisme et du fascisme.

Journées « Livres et Montagne », 22, 23, 24 juillet

Avec LA LIBRAIRIE DE LA RENAISSANCE :

Les vend 22, Sam 23 et Dim 24 Juillet

Expositions, librairie, dédicaces d'auteurs, débats

Thèmes : « 1936 »

Et « Manger tous, manger sain et au juste prix »

Projections de films

- ⇒ Vendredi 22 Juillet à 21H, « Compañeras » de Dominique Gauthier et Jean Ortiz, sur le combat des femmes de l'Espagne Républicaine.
- ⇒ Samedi 23 Juillet à 21H, « La vie est à nous » de Jean Renoir sur le front populaire.
- ⇒ Dimanche 24 Juillet à 16H, documentaire de Marie-Monique Robin « les moissons du futur » ou « comment l'agro-biologie peut nourrir le monde. »

Animations :

Marché de plein air, le Dim. 24 Juillet

- ⇒ Vente directe de productions locales (vin, miel, fromages, viandes, etc..)

(réservez vos colis (origine : Ercé, environ 5kg) de viande ovine, bovine et porcine au 0561960072).

- ⇒ Ruche vivante en verre, explication par Lucie, apicultrice.
- ⇒ Vannerie de Nicole Roobaert,
- ⇒ Bijoux avec plumes, fabrication de Michèle Fournier.
- ⇒ Atelier de fabrication de bijoux pour les enfants Dim 24 Juillet à 14H30.
- ⇒ Promenade découverte de la nature avec Simon, Sam 22 et Dim 23 Juillet, 9h30 et 13h30.
- ⇒ Repas du Berger (15€), servi par le comité des fêtes, réservation à la mairie ou à l'office du tourisme (0561960222).



Vannerie , Nicole Roobaert



Bijoux Michèle Fournier

FETE D'AULUS LES 6 ET 7 AOUT (réservation au 0561960222)

- ⇒ **Le Sam. 6 aout** : 20H30 , Repas, Bal et Feux d'artifice.
- ⇒ **Le dimanche 7 aout** : 10H et 14H , Concours de pétanque et Course de Canards dans l'après-midi, (nombreux lots à gagner).





FIGURES D'AULUS



« Madame Calvet »,
née Ricalens

Face à l'allée des Thermes, le grand Hôtel était le fleuron de l'hôtellerie thermale sur Aulus.

Madame Saunier, en acheva la construction dans les années 1880, les difficultés rencontrées et surmontées firent qu'elle fit don à l'église de l'autel dédié à Saint Jude. Son fils Gabriel Calvet, épousa Jeanne Ricalens et perpétua la tradition hôtelière à son apogée au début du 20^{ème} siècle.

Une riche clientèle venait prendre les eaux, dames en crinoline et messieurs en habit, se promenaient sous les ombrages écoutant les concerts donnés dans le parc, avant de savourer les repas concoctés dans les vastes cuisines...

Au décès de son mari, Madame Calvet continua avec ses enfants à accueillir les curistes et clients, certains fidèles depuis des décennies.

La famille Decaunes pour ne citer qu'elle.

Il fallait veiller à la bonne marche de l'hôtel, les vastes dépendances (lavoirs, vergers, jardins et basse cours, porcherie) demandaient un personnel nombreux ; Pendant l'été mais aussi à la morte saison, vivaient à demeure quelques domestiques.

Madame Calvet, durant toutes les années où le Grand Hôtel ouvrait ses portes allait d'une salle à l'autre, descendait en cuisine ou parcourait les étages donnant des directives quant à la manière de faire ou faisait des recommandations quant à la composition d'un menu....

Sans doute à la fin de sa vie revoyait elle défiler les images de l'Aulus mondain, mais aussi les visages des paysannes venant vendre des produits de leurs champs.

Elle s'est éteinte à l'âge de 93 ans en ayant été le témoin de bon nombre de bouleversements culturels et sociaux.

NOS DEUILS

- ◆ AMIEL François, "FAFA", décédé le 18 mars 2016 à l'âge de 75 ans.
- ◆ BOYER Sylvie décédée le 29 mai 2016 à l'âge de 59 ans.
- ◆ ANE François dit "Conté" décédé (aux USA) en mars 2016 à l'âge de 82 ans.